

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

13 octobre 2022

PERSONNES PRÉSENTES	
Enseignants présents	Représentants des parents présents
Anne BOUILLIN CM2B Mélanie CARTERON MATERNELLE 6 Hélène CHABIRON CE2C/CM1C Cécile DALBON CE2B Corinne GERARD CPB/CE1B Bénédicte SIMON MATERNELLE 4 Pascale VIDAL MATERNELLE 3	Camille Duval Beatriz Genty Camille Guillaume Caroline Jouan Nikolai Owe Romain Poly Agathe Rilland Laure Simonnot Delphine Wastiaux
Représentants des parents excusés	
Tristan Champion Benedicte Eloy Francois Renaud Magali Rouyer-Johnsen Véronique Van den Nieuwenhuijzen	

Présidence : Muriel SERRA, directrice du Primaire

Secrétaire : Romain POLY, représentant élu des parents

ORDRE DU JOUR :

Le conseil débute à 15h00 sous la présidence de Madame Muriel SERRA, directrice du primaire.

I. Choix du secrétaire de séance

Romain POLY est le secrétaire de séance. Madame SERRA l'en remercie.

II. Installation du Conseil d'École et tour de table

Madame SERRA souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'école. Elle rappelle que cette instance est un lieu d'informations et de débats sur des sujets liés à la vie et au fonctionnement de l'école. Les parents qui ont été élus pour siéger au conseil d'école le font en tant que représentants de l'ensemble des parents et non au titre des intérêts de leurs propres enfants.

Un tour de table est effectué.

III. Résultats des élections de parents

Il y a eu 95 votants (16,35% de participation). Il y a eu 5 bulletins blancs et 90 suffrages exprimés. Les personnes élues sont :

DUVAL Camille, ELOY Bénédicte, GENTY Beatriz, GUILLAUME Camille, JOUAN Caroline, ØSTRÅT OWE Nikolai, POLY Romain, RENAUD François, RIALLAND Agathe, SIMONNOT Laure, GILBERT Delphine, ROUYER-JOHNSEN Magali, CHAMPION Tristan, VAN DEN NIEUWENHUIJZEN Véronique.

IV. Présentation de l'équipe et effectifs de l'école

Maternelle :

- MAT 1 (PS-MS) : Émilie FOURNIER aidée par Sorène DECOOPMAN et Elodie GUSTERUD.
- MAT 2 (PS-MS-GS) : Valentine FLEUREY aidée par Margaux BOIGNARD et Andzelika JANUCHTA.
- MAT 3 (MS-GS) : Pascale VIDAL aidée par Sara NIMUBONA et Noemi COLLIN.
- MAT 4 (PS-MS-GS) : Bénédicte SIMON aidée par Carole BEILLES et Laureline GONON.
- MAT 5 (GS) : Axelle MAGAGNIN et Aurèle SACCAVINI aidées par Saba DILAWAR et Laure PRETTO.
- MAT 6 (MS-GS) : Mélanie CARTERON aidée par Marie ALBIN AMIOT et JérémY GUERRIER.

2 pédagogues supplémentaires interviennent au sein des classes maternelle avec des missions d'aide aux élèves à besoins spécifiques et enseignement du Français langue étrangère : Katerina GLYPTI et Laurence ARNAUD.

Élémentaire :

- CPA : Isabelle VERICEL
 - CPB/CE1B : Corinne GERARD
 - CPC : Isabelle MUSSO STEEN complétée par Katy PEURTON le mercredi
 - CE1A : Marie-Laure BARIL complétée par Béatrice JACQUET le mercredi
 - CE1C : Laure DUVAL
 - CE2A : Patricia MOBERG
 - CE2B : Cécile DAL BON
 - CE2C/CM1C : Hélène CHABIRON
 - CM1A : Franck TABONE
 - CM1B : Michel VIDAL
 - CM2A : Sébastien LUCAS
 - CM2B : Anne BOUILLIN
 - CM2C : Marie GEISLER
- 1 adulte supplémentaire intervient dans une classe : Eugénie De Castilla en CP.

Enseignants de langues :

- Marianne PINNOCK, Sandra ENGBRETTSEN, Christina REVOLD, Britt KRØGENES et Nina ANDRESEN pour le norvégien.
- Sandra BARTFAI et Pascaline JAY pour l'anglais.

L'effectif de l'école est à ce jour de 404 élèves : 124 élèves en maternelle et 280 élèves en élémentaire répartis de la manière suivante :

	PS	MS	GS	CP	CE 1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
MAT 1	11	10							21
MAT 2	6	7	7						20
MAT 3	10	11							21
MAT 4	5	6	9						20
MAT 5			21						21
MAT 6			21						21
CPA				21					21
CPB/CE1 B				8	12				20
CPC				22					22
CE1A					23				23
CE1C					23				23
CE2A						23			23
CE2B						23			23
CE2C/CM1C						12	8		20
CM1A							22		22
CM1B							23		23
CM2A								20	20
CM2B								19	19
CM2C								21	21

V. Bilan de la rentrée

En grande majorité les parents comme les équipes du LFO jugent que la rentrée s'est très bien passée. Les parents ont apprécié la communication autour de la rentrée et la tenue des réunions parents-enseignants dans un bref délai. La présentation de l'équipe aux parents le jour de la rentrée est jugée particulièrement importante notamment pour les nouveaux parents. Pour les CP seulement, il est demandé que soit prolongée la possibilité d'accompagnement des parents dans la cour d'un ou deux jours après la rentrée, la grande nouveauté pouvant être source d'anxiété pour eux.

Il est rappelé aux familles que les enfants présentant des symptômes (fièvre, maux de ventre...) ne doivent pas venir à l'école pour leur santé comme pour celle de leurs pairs. Le retour à l'école se fait sous condition d'absence de symptômes pendant 24 heures.

Il est proposé de rappeler ces règles aux parents par simple courriel toutes les 3 à 6 semaines durant la période automne-hiver.

En cas d'absence ponctuelle pour maladie, les enfants sont pris en charge par les enseignants pour assurer la continuité de l'enseignement.

En cas d'absence pour une durée définie pour maladie longue, un dispositif particulier pour l'élève est alors mis en place.

Il est rappelé que les élèves sont soumis à une obligation d'assiduité, et en aucun cas les « absences de confort » ne peuvent être acceptées. Dans ces cas l'école ne peut pas actionner de dispositif de rattrapage et de telles absences longues ou régulières ont des conséquences importantes sur la scolarité de l'élève.

VI. Mise en place de l'APC, actions mises en place et projets pédagogiques 2022/2023

Mardi 11 octobre, Le Cross de la Zenos s'est déroulé au Parc Frogner. Il a réuni tous les élèves de la maternelle à la terminale. Sa préparation a donné lieu à beaucoup d'entraînements.

Cet aspect transgénérationnel de l'évènement participe au renforcement du lien et de la cohésion entre les niveaux et donc important pour la communauté du LFO.

Ce Cross fut une réussite et la direction adresse ses remerciements à l'équipe enseignante du lycée et aux parents qui se sont investis également dans cette manifestation.

Cette expérience pourrait être renouvelée en 2023, avec éventuellement la participation sportive des Maternelles.

1. Mise en place des APC

Activités Pédagogiques Complémentaires organisées dans le projet d'école, par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école.

Le dispositif s'articule en 2 axes :

- APC à l'issue du temps de classe (l'autorisation est demandée aux familles),

Ou

- APC simultanément au temps de LV Norvégien ou Anglais et en mobilisant les enseignants libérés sur cette activité.

Mise en œuvre : l'enseignant est en Co-intervention ou Co-enseignement dans la classe d'un collègue à raison de 3x30 ou 2x45 minutes par semaine.

Les APC peuvent s'adresser à tous ou partie des élèves selon les besoins identifiés par les enseignants. Dans tous les cas, maître de la classe et maître supplémentaire sont impliqués simultanément ce qui signifie qu'ils partagent aussi le temps de préparation et bilan des séances. L'enseignant dresse la liste des élèves qui bénéficient des APC. Cette liste évoluera au cours de l'année en fonction de l'émergence de réussites ou de besoins nouveaux.

Les parents ou représentants légaux sont informés de la prise en charge de leur enfant sur l'une des périodes de l'APC. La nouvelle organisation de ce dispositif sera évaluée en fin d'année.

Reconnaissant que l'information relative à l'APC puisse être anxiogène pour les parents des enfants concernés les plus jeunes, en particulier pour les parents non-francophones, il est proposé que pour les maternelles, que la directrice assurera une communication directe avec les parents avant que le relai soit pris par l'enseignant. Par ailleurs le message écrit d'information aux parents sera traduit en norvégien également.

2. Actions mises en œuvre et projets pédagogiques : riches, variés et denses

Par cycle :

Maternelle :

Au-delà de l'apprentissage du « Vivre ensemble » et des apprentissages menés dans les 5 domaines de l'école maternelle, conformément aux Programmes de l'Education Nationale Française, voici les grandes lignes des thématiques/réalisations/actions spécifiques : correspondance avec une classe en France, activité théâtre, danse, petit théâtre, atelier cuisine : confection de soupe et de pain tous les vendredis, projet autour de la forêt des 4 saisons.

Mise en place d'un emploi du temps optimisé des pédagogues complémentaires qui sont les référentes de 3 classes chacune. Leurs domaines d'actions sont les suivants :

- Prise en charge d'élèves allophones et préparation de cours d'apprentissage de la langue française
- Prise en charge de groupes d'élèves à besoins éducatifs particuliers selon les programmes
- Participation aux projets pédagogiques des classes maternelles et aux projets inter-cycles 1 et 2

Cycle 2 :

CP et CP/CE1 : Projet chorale. Chorale de Noël (environ 6 chants de Noël)

Représentation devant les parents dans le gymnase, avant les vacances de Noël.

CE1 et CE2

Toutes les classes de CE1 et CE2 participeront au **Festival de Danse de la ZENOS (Zone AEF de l'Europe du Nord et de la Scandinavie) « Fenêtre sur ma ville »** et seront accompagnées par un intervenant extérieur, Monsieur Marvin Joly. Il est prévu que sera réalisé un clip – un appel sera fait aux parents ayant des compétences et/ou accès à du matériel audio-visuel pour soutenir ce projet.

Des projets divers, riches et variés tels que : découverte et élevage de blobs, projet d'écriture de contes, préparation du 34ème prix littéraire des incorruptibles, l'épopée des chevaliers de la table ronde, projet d'écriture autour de la thématique des chevaliers dragons, préparation de chants pour fête de fin d'année, invitation aux parents pour jouer dans la classe à des jeux mathématiques ou ateliers de Noël, échanges avec des classes en France métropolitaine, une classe en Guyane, une classe à Los Angeles complétés par un padlet, projet de tour du monde (à partir de l'œuvre "Le tour du monde en 80 jours").

Cycle 3

Classe de Mer des CM1 à Beg Meil :

Le projet est toujours d'actualité. Tous les intervenants et partenaires ont répondu présents et les enseignants sont très enthousiastes à l'idée d'accompagner les enfants dans cette aventure.

Le budget est établi à 10700 nok par enfant ce qui est dans la fourchette annoncée lors de la présentation du projet aux parents en septembre.

Certains parents motivés ont contacté Monsieur Tabone pour avoir la présentation du projet afin de pouvoir le présenter aux parents qui n'avaient pas pu venir lors de la réunion de septembre.

A venir en période 2 (après les vacances) : la consultation par écrit des parents et la présentation au conseil d'établissement. Il est demandé que la consultation soit accompagnée d'une communication sur le processus décisionnel relatif à ce projet.

Échanges entre classes de CM1 pour des séances de jeux sur les grands nombres.

Chorale :

Les élèves de CM1 et CM2 travaillent le même répertoire depuis le début de l'année. Cette année pas de thème de genre musical comme l'année dernière mais des chansons plaisant dans un répertoire varié.

A venir :

- agrandir le répertoire pour obtenir un programme complet
- une date éventuelle en fin d'année, d'une représentation et un choix de lieu.

CM2 :

Projets d'invitation de différents professionnels en lien avec le programme. Un astrophysicien, professeur émérite, rencontrera les élèves le 4 novembre et interviendra sur le thème du système solaire.

Des interventions d'une professionnelle du transport et de l'énergie et un représentant d'ambassade de l'Union Européenne sont à l'étude.

Projet-échanges avec 10 écoles françaises dans le monde (ouverture à l'autre et écocitoyenneté).

Pour tout le primaire : Interventions de Monsieur Roche, infirmier :

Les ateliers déjà dispensés en classe :

En Maternelle :

- **Qu'est-ce qu'un microbe ?** Petite Section, Moyenne Section, Grande Section (10 mn par session) => 1 séance par classe
- **Lavage des mains :** Petite Section, Moyenne section, Grande Section (20 mn par session) => 1 séance par classe
- **Apprendre à porter secours :** 1 séance en Moyenne Section - 1 séance en Grande Section / => Identifier les dangers dans un environnement familier (la maison) ; Chasse aux objets dangereux dans la classe (25 mn par session)

En élémentaire :

- **Apprendre à Porter Secours :** CE2A (1 séance d'une heure) ; CM1A (1 séance d'une heure)

Les ateliers qui seront dispensés d'ici les vacances de Noël :

En Maternelle :

- **Hygiène Bucco-Dentaire :** Petite Section, Moyenne Section, Grande Section (20 mn par session) => Mâchoire factice, l'importance de brosser chaque facette d'une dent – un appel sera fait aux parents qui pourraient avoir accès à des kits de brossage de dents.
- **Alimentation** (Grande Section)

- **Les différentes parties du Corps** (en relation avec apprendre à porter secours) => Chanson sur le corps (20 mn par classe) : PS, MS, GS
- **Apprendre à porter secours** : PS, MS, GS => (3 séances par classe d'ici Noël / 25 mn par session)

En élémentaire :

- **Apprendre à Porter Secours** :
CE2A, CE2B, CE2C (3 sessions d'une heure)
CM1A, CM1B (3 sessions d'une heure)
CM2A, CM2B (3 sessions d'une heure) si possible

VII. Ecole maternelle :

Mise en conformité sur la maternelle



- **La Maternelle LFO**: 126 élèves – 9 « pedagogisl leder » + asem
- **Injonction « Oslo Kommune »**: mise en conformité du taux d'encadrement de la maternelle
- **Date limite**: 30 septembre 2022
- **Stratégies**:
 - Embauche en externe 1 ETP supplémentaire (46 semaines – 100%)
- **Réarticulation au bénéfice des élèves et des personnels** – missions nouvelle ASEM
 - Renforcement en périscolaire matin 7h45
 - Accueil familles et sécurité 8h15 – 8h45
 - Appui dans les classes: 8h45 – 15h20

Application loi votée par le Parlement norvégien (mai 2022)



sur les jardins d'enfants privés (maternelles),

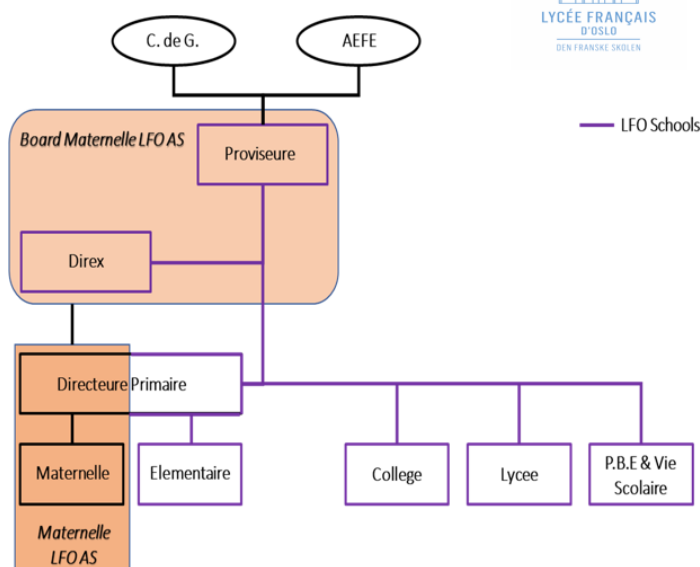
OBJECTIFS:

- Mise en conformité avec:
 - le **Private Kindergarten Act with regulations** (loi sur les jardins d'enfants privés),
 - le **Working Environment Act** (loi sur l'environnement de travail)
 - le **Corporation and Foundation Acts** (loi sur les sociétés et les fondations).
- Assurer la pérennité du modèle à moyen et long termes,
- Garantir sa viabilité financière,
- Conserver la confiance des personnels en assurant le bien-être de la communauté et la sécurité des employés.
- Rechercher l'efficacité administrative et financière du Groupe LFO

Mise en conformité

CONSEQUENCES:

- **Raison sociale officielle** de la Maternelle : LFO Maternelle AS (société à statut simplifié)
- **Approbation du capital social initial** du LFO
- **Conseil d'administration:**
 - La Directrice = directeur général
 - Provisure + DIREX = conseil d'administration.



— LFO Schools

Madame RICHARD BRUN, la Provisure, rejoint le Conseil d'école et félicite les parents présents pour leur élection ainsi que pour leur investissement au bénéfice des élèves et donc de l'école.

VIII. Questions diverses

1. Sécurité (dans et devant l'école).

Bien que faisant déjà l'objet de nombreuses actions, ce point reste une très grande priorité.

- a. Dans l'école : positionnement des personnels et port de gilets jaunes.
- b. *Devant l'école : le dispositif PAPI est mené par les parents d'élèves – présence de 2 parents le matin au portail pour sécuriser les franchissements des 2 routes menant au lycée (répartition de parents sur un calendrier fixé par semaine et à l'année). Les parents d'élèves proposent une intervention auprès des élèves courant novembre 2022. Madame la Directrice rentrera en contact avec le responsable sécurité de l'ambassade à ce sujet. Cette action doit s'inscrire dans le projet de L'EDUCATION A LA SECURITE ROUTIERE A L'ECOLE qui mobilise la communauté du lycée dans son ensemble. Elle permet aux enfants l'acquisition progressive des règles essentielles de sécurité et du code de la route, favorise le développement de capacités cognitives (anticiper, mémoriser, traiter et restituer l'information par le langage oral ou écrit, mener en parallèle plusieurs actions) et de compétences de savoir-être (être respectueux des autres usagers). Ces compétences sont acquises lors de séances de sensibilisation et d'apprentissage ou de situations pratiques à l'école ou en dehors de l'école.*

2. Bien-être à l'école. Le LFO possède d'ores et déjà un « Comité bien être » ce qui est une excellente initiative. Les parents souhaiteraient approfondir la question de la mise en œuvre de ce comité « dans la pratique », et quelles actions pourraient positivement impacter le bien-être des enfants.

Quelques exemples :

- La communication entre enseignants et surveillants sur le suivi des enfants : les surveillants relèvent de l'autorité de la directrice et les demandes doivent lui être adressées, et la directrice assure la bonne organisation de la communication entre les équipes
- La prévention et la sensibilisation des élèves : Interventions de l'infirmier.

Un programme de formation aux Premiers secours (PSC1) pour l'ensemble des équipes est en train d'être mis en place.

Il est prévu que la rentrée 2023 donnera une large place au sujet « santé et citoyenneté »

3. L'étude :

Gestion différente suivant les classes.

Une minorité de parents a aussi demandé des plages horaires supplémentaires pour venir chercher leur enfant inscrit à l'étude, ceci pour l'organisation des activités norvégienne (réf. intégration à la culture locale).

4. Insertion dans la culture Norvégienne. Comment le LFO peut-il pleinement intégrer la culture Norvégienne dans son projet d'établissement ? Ici encore quelques exemples :

- ouverture sur la culture locale : Le cartable culturel

Le dispositif DKS est au cœur de la politique gouvernementale de communication culturelle auprès des enfants et des jeunes et est unique dans un contexte mondial. Notre école en bénéficie depuis des années et cela nous permet de profiter de concerts et d'ateliers au sein de l'école, mais aussi de visites de musées (bymuseet, skimuseet ...) guidées et toujours d'une excellente qualité.

C'est une action norvégienne nationale, nos élèves ont donc accès au même programme culturel que les autres élèves norvégiens.

En janvier nos élèves iront découvrir Oslo avec le musée de la ville. Puis nous recevrons un spectacle de théâtre et un concert, les plus grands iront à la maison de la musique rencontrer l'orchestre philharmonique d'Oslo et pour finir nous recevrons un musicien qui jouera de la musique américaine au banjo ou à la guitare.

- le rôle de l'étude et des AES. Des activités en norvégien sont déjà mises en place (Zumba, Echecs fr/nor, Aïkido Taekwondo).

Il ne sera pas dispensé de cours de langue de norvégien mais des activités ludiques sous réserve de trouver du personnel qualifié.

5. Les horaires d'ouverture

Un certain nombre de parents du primaire, pour des raisons de logistiques et professionnelles, aimeraient avoir la possibilité de déposer leurs enfants plus tôt, à 7h45, comme cela se fait pour les enfants de la maternelle. Il semble difficile de répondre à cette demande qui a un impact organisationnel et financier non-négligeable.

6. La politique des langues et le dispositif.

La refondation de la politique globale et à long terme relative à l'enseignement des langues au LFO va être initiée prochainement et devrait prendre environ deux ans pour une mise en place complète.

La séance est levée à 16h30.

Le secrétaire de séance,

Romain POLY



La présidente du conseil d'école

